LE JEUDI 11 AVRIL 2019
PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE DU BOISÉ

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de la susdite école, située à Gatineau, le jeudi 11 avril 2019, à laquelle étaient présentes :

Présences
Karine Charbonneau, vice-présidente
Dominique Clin
Chantal Durocher, directrice
Cindy Gamache
Sonya Moreno, secrétaire
Nathalie Ouellet, personnel de soutien
Karine Roy-Tremblay, présidente
Valérie Sabourin, enseignante
Mélanie Trépanier, substitut

Absence(s) motivée(s):
Nathalie Mongeon, enseignante

Assiste aussi à la rencontre :
S/O

Absence(s) non motivée(s):
S/O

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**
   L'assemblée est ouverte et le quorum est atteint.

2. **MOT DE LA DIRECTRICE**
   Mme Chantal profite de l'occasion pour remercier tous les parents bénévoles impliqués auprès de l'école, que ce soit pour le CÉ, l'OPP ou toutes autres activités dans le cadre de la Semaine des bénévoles.

3. **CONFINEMENT BARRICADÉ : PRÉSENTATION DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE GATINEAU (SPVG)**
   À 18h30, l'agent James Briteau, du SPVG, présente aux membres du CÉ le processus d'une pratique de confinement barricadé. L'école sera tenue de faire des pratiques de confinement barricadé dès l'an prochain, le déroulement de celle-ci est donc présenté à tout le CÉ.

VOLET RÉSOLUTION

4. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mélanie n'a pas pu assister à la dernière rencontre du comité de parent et celui prévu aujourd'hui le 11 avril a été annulé, elle propose donc de sauter ce point pour la rencontre d'aujourd'hui.

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que l'ordre du jour soit adopté avec la modification proposé par Mélanie.
RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/39

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 FÉVRIER 2019

Les membres du CÉ n'ont pas tous eu le temps de lire le procès-verbal de la dernière rencontre et les copies papier pour la présente rencontre ont été oubliées, le compte rendu de la rencontre du 19 février sera donc approuvé lors de la prochaine réunion.

Résolution reportée au CÉ du 14 mai 2019

6. ACTIVITÉS OU SORTIES À VENIR

L'activité d'*Initiation à l'athlétisme*, en collaboration avec l'ARSEO, est présentée aux membres du CÉ.

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que l'activité soit adoptée telle que présentée.
RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/40

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La direction s'informe auprès de l'O.P.P. pour connaître la décision que ses membres ont prises quant au paiement des chandails du Club d'athlétisme. L'O.P.P accepte de débourser 5,00$ par chandail pour les élèves du club. Cette décision a été prise selon les critères suivant; les sous amassés par les levées de fonds sont pour l'ensemble des élèves, l'activité s'adresse seulement aux élèves de 4e, 5e et 6e année et il n'existe aucune preuve du prorata des parents participants aux levées de fonds versus les parents profitant du montant couvert par l'O.P.P. pour les chandails. Les membres de l'O.P.P. acceptent donc de participer à cette dépense avec grand plaisir, mais pas pour la majorité du montant des chandails.

VOLET CONSULTATION

7. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2019-2020 À 2020-2021

Le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2020 à 2020-2021* de la CSCV est présenté aux membres du CÉ. Ce plan est envoyé aux écoles par M. Jasmin Bellavance, secrétaire général à la CSCV, toutes questions ou commentaires concernant les informations de notre école dans le document peuvent être discutées avec lui. Cela dit, les membres du CÉ n'ont rien de particulier à formuler concernant le document.

8. ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

La *Liste des écoles et des centres 2019-2020* et *Actes d'établissement 2019-2020* de la CSCV est présenté aux membres du CÉ. Aucune question ou commentaire particulier ne sont mentionnés.

9. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le *CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES* est remis aux membres du CÉ.

10. RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Le *RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020* de la CSCV est remis aux membres du CÉ.

11. RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Le *RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020* de la CSCV est remis aux membres du CÉ.

VOLET INFORMATION

12. BILAN DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (SURVEILLANCE MIDI ET EFFETS SCOLAIRES)

Des vérifications sont à faire au prochain CCG, ce point sera rediscuté lors de la prochaine rencontre.

13. AJOUT DES CLASSES MODULAIRES POUR 2019-2020 (mise à jour)

Nous n'avons pas encore de réponse claire sur le début des travaux. La dernière semaine de juin était envisagée, mais rien n'est encore confirmé. Autrement, le projet avance selon les délais prévus, c'est suivi de près par la direction pour assurer le bon déroulement et les moins d'impacts possible sur notre école.
Suite à l'installation des classes modulaires, il y aura 2 locaux libres dans l'école qui pourront éventuellement servir à mieux accueillir les classes spécialisées (musique, anglais, etc.) ou pour toutes autres services nécessaires à l'école. Cet élément est une bonne nouvelle pour notre établissement.

14. BILAN DES INSCRIPTIONS EN DATE DE LA RENCONTRE

En date d'aujourd'hui, nous avons 19 élèves inscrits pour la maternelle 4 ans et 35 élèves inscrits en maternelles pour l'année 2019-2020.

15. CLUB DES PETITS DÉJEUNERS (mise à jour)

Le club des petits déjeuners est reparti depuis le 20 mars dernier. Des déjeuners froids sont maintenant servis à tous, les élèves préféraient les déjeuners chauds servis auparavant, mais il valait mieux repartir le club de cette façon pour cette année. Nous réviserons peut-être les déjeuners servis l'an prochain, mais ça reste à voir et évaluer. Un sondage sera également effectué auprès des parents pour connaître les besoins futurs.

16. PROJET ÉDUCATIF : RENCONTRE DU 14 MAI / PÉ CORRIGÉ

Mme Chantal informe le CÉ que l'objectif qualitatif (le fonctionnement) ainsi que l'objectif quantitatif (le résultat) ont été discutés et décidés par le comité. Ces éléments seront présentés à l'équipe école mardi prochain 16 avril 2019.
Le document d'ébauche est à présenter à la CSCV le 18 avril prochain, il est fort peu probable qu'on nous demande de changer les objectifs, mais des recommandations sur la formulation pourraient être faites.
Le comité du PÉ espère remettre le document final aux parents le 14 mai. Resteront ensuite les moyens (plan d'action) à travailler d'ici la fin de l'année.
Notre projet éducatif est prévu se poursuivre jusqu'en 2022, avec une révision annuelle.

17. SUIVI SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

La sécurité aux abords de l'école, particulièrement durant l'heure de pointe matinale, est toujours suivie par la direction de l'école. La fonte de la neige aide la sécurité aux abords de l'école pour le moment. Il serait souhaité d'installer des affiches et rappels aux alentours de l'école dans le futur.

18. PROGRAMME MEES POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ (mise à jour)

Le contenu du PROGRAMME MEES POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ est présenté aux membres du CÉ. Deux journées de présentation ont déjà été faites, les sessions se déroulent très bien. Tout le monde est assez satisfait d'avoir accès à une spécialiste pour donner les cours.

19. BUDGET

Nous avions gardé des sous pour *Coup de pouce* afin de donner plus de soutiens aux enseignants en fin d'année. Nous aurons dépensé notre budget d'ici la fin de l'année. Les mesures budgétaires que nous avons eues cette année devraient être reconduites l'an prochain.
La sortie « Katam et ses tam-tams », qui avait dû être annulée due à la fermeture des écoles en raison de la tempête hivernale qui avait sévit cette journée-là, nous serons probablement remboursée.

20. À VENIR DANS LES PROCHAINS CÉ : EFFETS ET FOURNITURES SCOLAIRES, RÈGLES DE VIE INTERNE SDG, ACTIVITÉS QUI AURONT LIEU EN DÉBUT D'ANNÉE (septembre et octobre)

Les éléments mentionnés en objet seront à l'ordre du jour du prochain CÉ.

21. O.P.P. / PLAN POUR FIN D'ANNÉE (BBQ) / DÉPÔT D'UN BILAN DU BUDGET EN DATE DU 8 AVRIL 2019

Comme demandé, la direction remet aux membres de l'O.P.P. le rapport budgétaire du compte de l'O.P.P. pour l'année 2018-2019 en date d'aujourd'hui.

Une demande à la direction avait fait pour fêter la fête le 14 juin prochain plutôt que le 21 juin. Les membres de l'O.P.P. craignant que les travaux dans la cour débute avant la dernière journée d'école et n'entrave le déroulement de la fête. L'équipe école est très réticente à la proposition étant donné la signification de la dernière journée d'école pour les élèves. Ainsi, il est proposé par la direction de maintenir la date du 21 juin pour la fête de fin d'année et si les travaux débutent avant cette date, la direction s'assurera qu'aucuns travaux ne soient en cours cette journée-là. Le plan de la fête de fin d'année sera présenté aux membres du CÉ lors de la prochaine rencontre.

~~22. COMITÉ DE PARENTS~~

23. CORRESPONDANCE

S/O

24. PAROLE AU PUBLIC

S/O

25. QUESTIONS DIVERSES

S/O

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **NATHALIE OUELLET** QUE la séance soit levée. Il est 20h32.
RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/41

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Secrétaire Présidente